



REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 63

octobre 2021

Services Publics

*un bien commun
qui vient de loin*



2021

26^e Rencontres
Régionales

Travail Cinéma®

du 22 octobre au 3 décembre 2021



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE
Tél. : 05 61 23 35 77
Email : irhs.mp@orange.fr - Web : irhs-midi-pyrenees.com

Prix : 5 €

Directeur de publication : Alain Raynal
Mise en page : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Impression : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Numéro CPPAP : 0423 G 93025

Programme sur :

www.irhs-midi-pyrenees.com

© Georges Barthe/divergence-images.com

→ Sommaire

Edito page 3

6^e Rencontres Cinéma-Travail

Parmi les films documentaires à l'affiche..... page 4

IRT/ENSAV page 6

L'accident industriel du 21 septembre 2001

Vingt ans après AZF page 7

Syndicalisme et Service public.

Hôpital psychiatrique d'Auch, années 50 à 70 page 9

La vie de nos instituts

Haute-Garonne :

L'histoire de l'UGICT-CGT à l'usine CII de Toulouse (III) page 11

Mémoire commémorée

Carmaux : la grève patriotique du 13 juillet 1944 page 13

Mémoire bafouée

Guerre d'Algérie : page 14

Bulletin d'adhésion 2021

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

Adhésion individuelle

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...)

Organisation
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées et je m'abonne à la revue trimestrielle de l'Institut Régional (prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel27 € Soutien*50 € (ou plus)
Collectif55 € Soutien*100 € (ou plus)

Je m'abonne seulement à la revue trimestrielle de l'Institut Régional : 15 €

Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE
Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de :
IRHS-CGT Midi-Pyrénées



ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,05 € / appel + prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

→ Des leviers au service du bien commun

“ Les Journées Nationales d’Etudes des Instituts d’Histoire Sociale ont décidé en 2019 de lancer un grand et long travail de recherche sur le thème syndicalisme et services publics. Plusieurs précisions ont été nécessaires dès le début : Se donner le temps pour ces travaux, de 2020 à 2022. Qu’entendons-nous par services publics ? Tous les Instituts départementaux et professionnels sont appelés à fournir le résultat de leur recherche.

Tous d’abord posons nous la question : Qu’est que l’histoire générale retient des services publics ? Concernant la structuration, c’est au XV^e siècle qu’apparaissent les grandes évolutions même s’il est possible d’en trouver différentes formes locales dans un passé plus ancien comme la construction de chemins carrossables, voies navigables...

La royauté avait une obligation : organiser et défendre son royaume et sa richesse, donc son peuple. Ce « bien commun » était bien sûr l’armée mais aussi tout ce qui touche à la juridiction et l’imposition. La notion de services publics organisés est beaucoup plus récente. Il faut attendre 1923 pour que Léon Duguit (juriste bordelais) introduise cette notion légale de service public fondé sur l’idée d’intérêt général et par conséquent être considérée comme la finalité ultime de l’action de l’état. L’historique général de cette lente évolution est nécessaire à la compréhension de la forme qui nous intéresse surtout que de nombreuses évolutions et transformations sont liées au rapport de force social.

Le XX^e siècle verra plusieurs grands bouleversements pour les personnels appelés fonctionnaires. Les premières règles moins disparates régissant les fonctionnaires sont de 1911 et concernent l’avancement pour la reconnaissance des syndicats. Ce n’est qu’en 1924 que ce droit est accordé aux fonctionnaires. Leur premier statut démocratique voit le jour qu’en 1946 sur lequel d’importantes modifications sont apportées en 1959 suite à la mise en place de la Ve République. Les années 1980 ouvriront la voie à une très importante réforme conduite par Anicet Le Pors. Elle étend le statut de fonctionnaire aux agents des collectivités territoriales, puis aux personnels des établissements publics hospitaliers.

Si on se met dans une perspective historique, la France comptait 200 000 fonctionnaires d’état fin XIX^e siècle, moins de 700 000 en 1936, 900 000 début 1946, plus de 2 millions en 1981 et plus de 5 millions aujourd’hui. Les termes fonctionnaires et services publics sont « fusionnés », qu’en est-il des femmes et hommes, précaires, travaillant en permanence dans les ministères ou les hôpitaux ? Et les électriciens, les traiteurs de déchets, les distributeurs de réseaux d’eau, les aides aux personnes en difficultés, les cheminots, les postiers... toutes celles et ceux qui assurent des missions de service public ?

Les instituts d’histoire sociale ont déjà beaucoup recherché et écrit sur les services publics, ce n’est pas fini. L’IRHS midi Pyrénées et les instituts départementaux y consacreront les 6^e Rencontres Régionale Travail Cinéma de mi octobre à début décembre 2021.

Philippe Leclerc

Retrouvez ce numéro de Repères ainsi que les précédents numéros
en téléchargement sur notre site :

www.irhs-midi-pyrénées.com

→ Parmi les films documentaires à l'affiche



TARBES
25 novembre

TOULOUSE
1^{er} décembre

BRESSOLS (82)
24 novembre
CAPDENAC-GARE
1^{er} décembre



Main basse sur l'énergie

Gilles Balbastre
2018, 1 h 22.

Produit par la fédération des mines et de l'énergie de la Confédération générale du travail (CGT) et par le site d'information critique Là-bas si j'y suis, ce documentaire dévoile les coulisses d'un hold-up sur l'énergie perpétré depuis plus de vingt ans. Dans un style parodique empruntant ses références à la série Les Incorruptibles. Depuis 2007, le secteur de l'énergie est entièrement ouvert à la concurrence. Mais il faut remonter encore dans le temps, à la fin des années quatre-vingt-dix, pour connaître une série de lois libérales qui va démembrer pierre après pierre le service public incarné par EDF et GDF. Faute d'information, le citoyen lambda mesure mal les conséquences de cette dérégulation. La hausse exponentielle des factures, l'accroissement de la précarité énergétique, sont la partie visible de l'iceberg. La partie immergée, la plus importante, est peu perceptible. Les médias une fois de plus ne se donnent la peine de l'éclairer. Et pourtant nos concitoyens seraient en droit d'être un minimum informés sur ce qu'on peut nommer « un vaste hold-up », qui se déroule sous nos yeux mais en dehors de notre compréhension.

Projection suivi d'un débat avec la participation du réalisateur P. Balbastre.

L'engagement, blouses blanches, colère noire

Klaus Gerke. 2020. 1 h 11

En juin 2020, 10 soignants de l'hôpital Henri Mondor de Créteil témoignent de leur travail pendant la première crise de la covid 19. Leur donner la parole pour comprendre leurs angoisses et engagements quotidiens pour sauver des vies... Mais aussi leur colère sur les conditions de travail, épuisés depuis des années par la casse du Service Public Hospitalier mais soutenus par la solidarité entre soignants.

Débat avec la participation des personnels du CHU de Toulouse.

L'informatique française, la CII, les luttes sociales...

Film militant réalisé par Pierre Pedaggi, qui retrace à travers plusieurs documents d'archives, l'histoire de l'industrie d'informatique française de ses débuts dans les années 1960 à aujourd'hui. Ainsi que les importantes luttes menées par les personnels de l'usine de Toulouse.



Barrages, l'eau sous haute tension

Nicolas Ubelmann.
2020. 1 h 20

Le documentaire de Nicolas Ubelmann, informe sur les risques de la privatisation programmée des barrages. La Commission Européenne a mis en demeure la France pour qu'elle ouvre à la concurrence un tiers de ses grands barrages hydrauliques, gérés jusque là par EDF. Dénoncée par un grand nombre de députés, d'ingénieurs, d'économistes et de syndicats, et des habitants, cette décision pourrait entraîner de nombreux problèmes économiques, écologiques et sécuritaires. Alors quels sont les enjeux de cette ouverture à la concurrence ? Qu'avons nous à y gagner et qu'avons nous à y perdre ?

Nicolas Ubelmann participera aux débats à Capdenac-Gare et Bressols

CARMAUX
Clap Ciné
du 22 au 24 octobre

Festival du Cinéma Social et Ouvrier.

L'IRHS et L'ITHS 81 sont partenaires du Festival pour l'ensemble des films projetés. Films et horaires à retrouver sur : <https://www.cinemas-carmaux.fr/>

ALBI
2 décembre

Films à confirmer...

TARASCON-
SUR-ARIEGE
19 novembre

Les filles du bus
de Claire Laborey

(lire ci-dessous)

LAVELANET,
AUCH

Films et dates à confirmer...

AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE RÉGIONALE
du 3 décembre 2021
à Toulouse : ENSAV 56 rue du Taur
(de 13h30 à 22 heures)

14h00: Hommage à Marcel Trillat.
Documentaire de Olivier Azam, les Mutins de Pangée: « Marcel Trillat: le journalisme tel qu'il devrait être ».

14h15: Carte blanche aux étudiants de l'ENSAV

Projection des travaux des étudiants de l'école.
Dont: « Mon père, mon fils et moi » de Valentin Brocard (voir page suivante)...

Discussion.

15h45: « Les filles du bus »

Documentaire de Claire Laborey
52 minutes. 2021

« Les riantes vallées de la Thiérache dans l'Est de la Picardie ont perdu leurs services publics, laissant une population désespérée. Bloquée loin des métropoles, elle attend pour ses démarches administratives l'aide

d'Angélique et Emilie, qui passent deux fois par mois dans leur camping-car aménagé en annexe de Pôle-emploi, Caf, Caisse de retraite, Centre des impôts, cartes grises, papiers d'identité... Itinérant, à l'économie, dernier lien social avant fermeture totale.

Angélique et Emilie partent chaque jour à bord d'un camping-car aménagé en bureau mobile et se rendent sur les places du village. La mission de ces deux jeunes femmes combattives et enjouées est d'aider les habitants dans leurs démarches administratives. Ce service public itinérant crée du lien et permet de lutter contre l'isolement... »

Discussion

17h30: Table ronde et débat:
« Services publics: la réponse d'avenir »

Avec la participation de **Natacha Pommet**, secrétaire générale de la Fédération CGT des Services publics; **Claire Laborey**, réalisatrice; **Jean-Louis Dufour**, professeur à l'ENSAV; des personnels du CHU.

18h45: Buffet dînatoire

20h00: « Kashima Paradise »

Yann Le Masson, Bénie Deswarte.
1973. Fr. / Jap. 107 min. N & B. 35 mm.

« Référence du cinéma militant, Kashima Paradise suit et ausculte les rapports de force qui opposent les paysans japonais aux grands groupes industriels. Entre Kashima et Tokyo, le portrait sociologique d'une nation au début des années 1970, brossé par un cameraman d'exception, Yann Le Masson, véritable légende du cinéma direct. Le documentariste témoigne comme personne de la fureur du monde et Kashima Paradise est son chef-d'œuvre. Un indispensable geste documentaire, magnifié par le commentaire écrit par Chris Marker et lu par Georges Rouquier ».

Prêt de la Cinémathèque de Toulouse

Discussion



→ IRT/ENSAV : Génèse d'une coopération autour de la Validation des Acquis de l'Expérience Militante (VAEM)

Un film « Mon père, mon fils et moi », ainsi qu'une exposition de portraits sonnés de cette coopération fructueuse entre l'Institut Régional du Travail et l'ENSAV. A découvrir lors de la journée régionale du 3 décembre à l'ENSAV.

L'Institut Régional du Travail, a mis en place, avec le soutien de la Région et de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), un centre de ressources qui accompagne gratuitement les militant.es des syndicats, des associations et les élu.es qui souhaitent obtenir un diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) issus de leur engagement.

La VAE qualifiée de Militante (VAEM) met l'accent sur la pluralité de ces engagements. Elle est un moyen parmi d'autres pour les militant.es de réaliser des projets personnels, professionnels

ou de nouveaux engagements... L'objectif du centre de ressources est de faciliter leur démarche et d'en favoriser la réussite.

Mais si la VAE est encore peu utilisée comme possibilité d'accéder à un diplôme autrement qu'en suivant une formation, la VAE Militante est encore plus marginalisée.

On dispose certes d'informations sur ce dispositif. Sauf qu'elles sont souvent standardisées et ignorent les personnes singulières au profit d'une description « par le haut ». Au mieux, les militant.es sont réduit.es à une image abstraite et stéréotypée, souvent négative parfois idéalisée. Au pire, on leur promet monts et merveilles moyennant finances. Mais l'essentiel reste invisible. Car, en réalité, de qui et de quoi parle-t-on? Qu'est-ce qu'être militant.e? De quoi est faite l'expérience d'engagement tourné vers la défense collective d'intérêts

communs? Quels sont ses acquis? Quels sont les points d'appui et les résistances des acteurs institutionnels? Comment restituer l'épaisseur de la démarche de VAE Militante, ses motivations, ses épreuves et ses réussites, ses contradictions, ses enjeux pour les protagonistes?

Pour répondre à ces questions, il faut construire aussi des informations et des récits « par le bas ». C'est ainsi qu'est née pour l'IRT l'idée de se tourner vers le cinéma et le projet de coopération avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Audio-Visuel (ENSAV) de Toulouse. Parce que le cinéma transgresse à travers la fiction les approches normatives et les hiérarchies académiques. Il peut remettre au centre les figures méconnues de militant.es en prise avec l'aventure humaine de la VAE. Tel est l'esprit du film « Mon père, mon fils et moi » de Valentin Brocard, réalisé en partenariat avec l'ENSAV et visible sur le site de l'IRT, montrant que la VAE Militante concerne de nombreuses personnes et que le centre de ressources peut les accompagner au mieux. D'autres projets vont suivre comme des vidéos pédagogiques, des spots pour les réseaux sociaux sans oublier une exposition photographique de portraits de militant.es engagé.es dans une démarche de VAE Militante qui sera mise en place à partir du 3 décembre dans les locaux de l'ENSAV et de la Bourse du Travail.



Yannick Le Quentrec
Sociologue Certop/Sagesse
Institut Régional du Travail
Occitanie UT2J

→ Vingt ans après AZF : de quelle mémoire veut-on parler ?

Le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine AZF tuait trente-et-une personnes* dont vingt-et-une sur le site, et parmi ces dernières onze étaient des salariés sous-traitants ou en recherche d'emploi. Toute une partie de Toulouse était détruite.

L'histoire et l'accidentologie retiendront l'accident industriel majeur pour négligences quand bien même certains voudraient bien croire qu'on ne saura jamais ce qui s'est passé. Vingt ans après, pourquoi est-ce si difficile de dire qu'il s'agit d'un accident ?

On commémorait cette année le vingtième anniversaire de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Les manuels d'histoire et l'accidentologie retiendront in fine l'arrêt 2 631 du 17 décembre 2019 de la Cour de Cassation condamnant l'industriel « pour les nombreuses négligences et défaillances mises en œuvre dans la gestion du bâtiment 221, la gestion des déchets et le recours excessif à la sous-traitance... » ayant eu comme conséquence un accident industriel majeur.

Mais, malgré l'inculpation du directeur et de la société Grande Paroisse, filiale de Total, et le fait que toutes les autres pistes évoquées aient été étudiées et écartées, un certain nombre de toulousains voudraient croire encore qu'on ne saura jamais ce qui s'est passé, ou qu'on nous cache quelque chose. Un grand complot en quelque sorte.

Pourtant, aucune des hypothèses soumises au juge par la défense des prévenus n'a été sous-estimée par la justice. Au contraire, c'est même une des raisons premières des longueurs de la procédure de vérification de cet interminable procès.

Sur les pas de Grande Paroisse et de Total qui ont laissé fleurir toutes les hypothèses pourvu qu'elles ne soient pas celle d'un mélange de nitrate et de produit chloré, l'Association AZF-Mémoire et Solidarité, qui ne représente qu'une partie des anciens salariés, à force de naviguer d'une hypothèse à une autre, sans jamais les corrélés à des faits tangibles, n'a fait que démontrer ses errances, jusqu'à la prochaine... pourvu qu'elle soit hors les murs de l'usine et qu'elle déresponsabilise les prévenus.

Mais elle n'est pas la seule à vouloir s'arranger avec la réalité.

Des journaux, des milieux scientifiques toulousains et non parmi les moindres, aussi bien en chimie, en mathématiques, en électricité, en sciences humaines ont participé à ce concert : que le nitrate d'ammonium et le chlore ne pouvaient exploser et que la piste d'un acte volontaire n'était donc pas à exclure, que la sécurité de l'usine AZF était tellement bien prise en compte qu'on pouvait se demander comment cela avait bien pu exploser... ?

Le point commun à toutes ces suppositions c'est bien de faire porter la cause de cet accident tragique sur une cause étrangère à l'usine, de se décharger sur d'autres de ses responsabilités.

Combien de décennies faudra-t-il encore pour que l'explosion de l'usine AZF cesse de susciter de houleuses et douloureuses controverses ?

Un parcours de mémoire devenu un parcours de sauts d'obstacles

A Toulouse, la mémoire de l'usine AZF et de son explosion reste à construire à partir du travail des historiens, de l'examen attentif du dossier judiciaire, du jeu joué par la multinationale Total, du déni d'une partie des salariés organisés en association, de la difficulté d'un échange contradictoire et constructif entre toutes les parties de l'intérieur et de l'extérieur des murs du site industriel.

La Mairie de Toulouse en a-t-elle pris conscience quand elle a décidé, afin de commémorer le vingtième anniversaire, d'installer un parcours de mémoire sur l'ancien site industriel, de l'ONIA à la privatisation partielle, puis son abandon au privé, l'accident industriel, la reconversion du site, et pour finir les différents procès. Les textes proposés en première lecture, en juin 2021 oubliaient l'histoire ouvrière du site et relativisaient la responsabilité de l'industriel dans l'accident du 21 septembre.

On aurait cependant pu attendre de l'Association AZF-Mémoire et Solidarité, censée représenter les salariés, qui participe depuis le mois d'octobre 2020 à la rédaction qu'elle renseigne sur le passé industriel, mais aussi sur les femmes et les hommes qui travaillèrent dans cette entreprise. A moins que compte-tenu de son soutien inconditionnel aux prévenus, elle en oublie sa propre histoire.

La Mairie secondée par un comité scientifique a-t-elle consulté les archives existantes (déposées par nos soins aux archives municipales de Toulouse en

Suite →

2004 et transmises en 2005 à AZF-Mémoire et Solidarité, ainsi que celles du procès données à la Mairie de Toulouse en début d'année dans un fonds appelé NH3), a-t-elle consulté rigoureusement le dossier judiciaire. Les approximations ou omissions sur l'heure de l'explosion, sur la quantité de nitrates ayant participé à l'explosion, sur les produits mélangés, l'insistance sur les années d'expansion, de productions records, de merveilleuses réalisations industrielles, où tout était soit disant conforme à la réglementation, permettent d'en douter.

Où est donc passé l'histoire ouvrière de l'usine ?

Ils en oublient l'histoire ouvrière, et les difficultés surmontées pour faire fonctionner la machine. En 1929, un ingénieur proposa même de soumettre les nouveaux embauchés, suite à une série de décès consécutifs à des électrocutions, à une décharge de courant afin de vérifier s'ils n'avaient pas une faiblesse de ce côté là... Ou encore, lors de la dernière guerre, quand l'Allemagne occupera la zone sud, se servira des productions d'azote de l'usine pour son compte, et imposera,

parfois relayé par les cadres, le STO aux ouvriers. Certains y mourront sans jamais revoir leur famille, d'autres reviendront dans un état physique déplorable. Sans oublier les déportés morts en camp de concentration pour avoir résisté et combattu l'ennemi au sein même de l'entreprise, et ceux morts au maquis. Et les nombreuses mobilisations des salariés pour améliorer leurs conditions de travail et les nombreux accidents de travail pendant des décennies ? Oubliés ?

A cause de tous ces manques, nous ne pouvons valider le parcours de mémoire tel que proposé.

Une autre histoire pouvait être écrite pour que ce lieu, profitant de l'expérience acquise par les salariés, devienne un observatoire en matière de risques industriels. Et non pour le coup un objet d'étude en matière de déni.

Toulouse, 20 septembre 2021

Serge Baggi,
rapporteur de la commission
d'enquête du CHSCT d'AZF.

Armand Cassé,
secrétaire du Comité
d'Etablissement d'AZF.

Hommage aux victimes

Salariés AZF :

Gilles Contremoulins, ingénieur service Nitrate. Gérard Coma, service sécurité. Robert Marnac, Chef d'atelier nitrate. Alain Joseph, opérateur service nitrate. Robert Shimtt, service nitrate. Arlette Téruel, assistante commerciale. Serge Comminje, service sécurité. Jérôme Amiel, électricien pompier. André Mauzac, ingénieur chef de service Nitrate. Thierry Le Doussal, service environnement.

Salariés sous-traitants :

Michel Farré, chauffeur routier. Hassan Jandoubi, intérimaire Service expéditions pour la société TMG. Bernard Lacoste, intérimaire service expéditions pour la société TMG. Alain Laudereau, chauffeur routier. Abderrazak Tahiri, intérimaire service expéditions pour la société TMG. Alain Ramahefarinaivo, chauffeur livreur. Rodolphe Vitry, en recherche d'emploi. Frédéric Bonnet, électricien à la SCLE. Gilles Ratier, Agent de maintenance chez OTIS. Robert Delteil, Mécanicien d'entretien chez CTRA. Philippe Bocle, mécanicien d'entretien chez CTRA.

Personnes décédées à l'extérieur du site :

Huguette Amiel, Nicolas Castaing, Gilles Chenu, Christophe Esponde, Louise Fritsch, Bourra Moustouifa, Louis Preaudat, Margueritez Vergnaud, Luis Uribelarréa, Jacques Zeyen.



Photo : Archives municipales de Toulouse • Fonds NH3

→ Hôpital psychiatrique d'Auch, années 50 à 70 : l'évolution du métier d'infirmière et infirmier

L'Institut départemental d'histoire sociale du Gers (IDHS 32) ayant à disposition les archives syndicales de l'hôpital psychiatrique d'Auch et comptant parmi ses membres d'anciens et actuels infirmiers psychiatriques, nous débutons un travail sur l'évolution du travail d'infirmier psy des années 1950 à 1970 en prenant appui sur l'expérience de six d'entre eux et de documents conservés.

C'est dans le contexte particulier de la guerre de 39-45 que la psychiatrie française va sortir d'un long sommeil. Les médecins psychiatres Balvet, Tosquelles, Bonnafé, Daumézou et quelques autres se révoltent contre le sort des patients enfermés à l'asile. C'est à Saint-Alban-sur-Limagnole en Lozère que ces médecins hors normes transforment, sous l'occupation, l'asile en lieu de refuge pour des résistants ou des réfugiés, tout en travaillant aussi une révolution psychiatrique. Émerge ainsi un mouvement majeur : la psychothérapie institutionnelle. Celle-ci prône un modèle de psychiatrie humaniste, par laquelle il s'agit de soigner les patients dans l'institution psychiatrique elle-même en mettant l'accent sur la dynamique de groupe et la relation entre soignants et soignés.

C'est à la découverte et à la lecture de cette histoire que nous avons souhaité mieux connaître l'histoire de la psychiatrie dans le Gers. Afin d'avoir un retour sur le travail militant et les évolutions de la psychiatrie à l'hôpital psychiatrique d'Auch, nous avons rencontré six anciens infirmiers et infirmières pour parler de leur formation et de leur vécu comme soignants au sein de leurs services.

Jacques est entré à l'hôpital psychiatrique d'Auch le 1^{er} mai 1954, Elisabeth

le 1^{er} juin 1955, Nicole le 1^{er} janvier 1970, Yolande le 2 juin 1962, Angel en août 1964 et Christian en octobre 1969. Ils et elles ont généralement adhéré à la CGT dès leur entrée ou quelque temps après. Dans l'après-guerre, le syndicat CGT était bien implanté, dirigé par des camarades issus de la Résistance.

Pour les personnes interrogées, il s'avère que les syndicalistes CGT figuraient parmi ceux qui étaient au plus prêt des patients, même si certains anciens du syndicat comme d'autres membres du personnel ne voyaient pas d'un très bon œil ces changements qui modifiaient leur routine de travail.

Jusqu'au début des années soixante-dix, l'apprentissage s'effectuait sur le tas. Les infirmiers passaient plus de temps dans les pavillons qu'en formation. Cette formation réalisée par les médecins se déroulait directement sur le lieu de travail, pendant le temps de travail et parfois en dehors des heures de service. Les soignants étant de plus en plus qualifiés, la spécificité du travail d'infirmier en psychiatrie fut de plus en plus reconnue. C'est ainsi qu'en 1969, le titre « *Infirmier de secteur psychiatrique* » est enfin entériné.

L'utilisation des premiers neuroleptiques apparaît nationalement en 1952, mais ils ne seront diffusés sur l'établissement d'Auch qu'à partir des années 1954, 1955.

À cette époque les électrochocs sont toujours pratiqués (dans les cas de manies ou de mélancolie), ainsi que l'insulinothérapie (injection d'insuline jusqu'au coma pour les schizophrènes). L'utilisation des neuroleptiques facilite la relation avec le patient.

Cependant, une grande partie des

soins passe alors par la participation des patients aux activités, par exemple pour les travaux de nettoyages effectués en commun par les soignants et les malades. Par leur travail aussi dans les services techniques de l'hôpital, plomberie, buanderie, cuisine, peinture, où l'encadrement est assuré par des ouvriers professionnels. À cela s'ajoutent les ateliers d'ergothérapie animés par les infirmiers. Toutefois dans ces années-là des personnels moins formés, habitués à d'autres pratiques, se sentent dévalorisés par rapport aux nouveaux formés.

Une évolution positive des pratiques

Toute cette période connaît une diffusion en France des nouvelles pratiques et réflexions en faveur des soins et des patients. La mixité d'abord des personnels dans les pavillons puis des patients marque aussi cette époque.

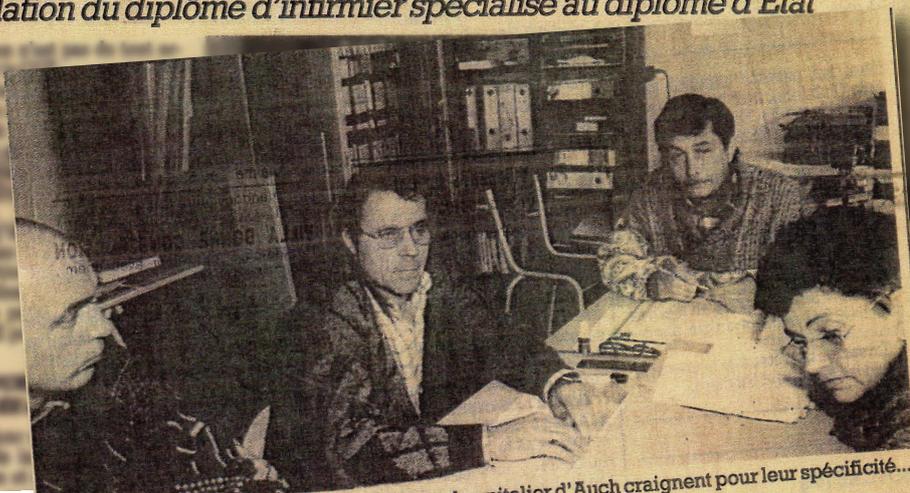
Les personnes que nous avons interrogées insistent sur le rôle positif des médecins-directeurs dans le développement des nouvelles pratiques sur l'hôpital d'Auch. Le Docteur Lassalle dans les années cinquante-soixante puis le docteur Bacciochi au début des années soixante-dix qui fut le dernier médecin-directeur pour Auch. « À Auch, nous avons eu la chance de travailler avec des médecins qui ont permis à la psychiatrie de progresser ». Le début des années soixante-dix connaît la mise en place des stages de formation pour les infirmières et infirmiers, formations au psychodrame, à la thérapie de groupe ou encore à la thérapie familiale.

Suite →

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ

Les infirmiers craignent pour leur « spécificité »

Arrêt de travail en matinée et rassemblement devant la préfecture mardi prochain, telle est l'action que nous propose le syndicat CGT du centre hospitalier spécialisé qui conteste le projet d'assimilation du diplôme d'infirmier spécialisé au diplôme d'Etat



Article du journal Sud-Ouest (Gers) 1992

Les infirmiers psychiatriques (CGT) du centre hospitalier d'Auch craignent pour leur spécificité... et l'avenir du secteur psychiatrique (Photo Jean-Claude Gajac. « Sud-Ouest »)

« Lors des réunions syndicales, nous abordions tout autant les pratiques de soins que les revendications du personnel », témoignent les anciens salariés interrogés. Les dialogues entre collègues concernent à la fois les pratiques professionnelles, humanitaires et les revendications.

Le 16 mai 1978, soit à la veille des journées d'actions syndicales CGT et CFDT, les élèves stagiaires infirmiers expriment et écrivent leurs revendications. Une première partie concerne leur statut et l'enseignement qu'ils qualifient ainsi : « bourrage de crâne avant l'examen ». Ensuite, des demandes pour le mieux-être des malades : « droit d'expression pour les malades avec des cahiers de revendications ouverts pour chaque pavillon ». Puis les besoins de formation continue. La fin de la liste revendicative, écrite en lettres majuscules, souligne l'essentiel, à savoir : « Humanisation des rapports entre soignants et soignés ».

Le 21 novembre 1978, les communistes de l'hôpital organisent une soirée-débat sur le thème « Psychiatrie et société » après la diffusion sur « Antenne 2 » de

« Enquêtes sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon ». Émission animée par Tony Lainé, médecin psychiatre d'enfants et psychanalyste. Cinq cents personnes assistent dans la salle des Cordeliers à Auch à cette soirée centrée sur l'enfance. Il s'ensuit un passionnant dialogue sur les causes sociales de ce qu'on appelle la folie, sur le rôle du médecin et de l'institution médicale. Un riche débat, mais une communauté de pensée autour d'un refus commun : « celui de l'enfermement d'hommes et de femmes emmurés dans la souffrance psychologique que l'on n'entend pas toujours. »

Le poids de l'austérité budgétaire

Si les années 1970 ont été riches pour la recherche psychiatrique avec de multiples expériences menées avec des approches différentes dans les rapports soignants-patients, on peut constater qu'en cette décennie finissante la rigueur gestionnaire et budgétaire pèse

sur les salariés et le sens donné à leur travail. La formation des infirmières et infirmiers psychiatriques est supprimée en 1992 et remplacée par un cursus unique des infirmiers avec quelques heures seulement de formation sur la psychiatrie.

Les avancées sur les soins sont freinées par la réduction des moyens financiers et humains. Le temps passé auprès des malades est réduit. Le savoir-faire, les reconnaissances obtenues, le sens du travail bien fait sont mis à mal. Ainsi Nicole regrette qu'en fin de carrière son temps de contact avec les malades fût beaucoup réduit.

Des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie devaient se tenir les 27 et 28 septembre 2021 dernier. Au vu des premières réactions des professionnels et des résultats du « Segur de la santé », les soins qui devraient être assurés aux malades risquent d'être bien éloignés des besoins et des enjeux.

Frédéric Ransan
IDHS Gers

→ L'histoire de l'UGICT-CGT à l'usine CII de Toulouse (III) : Un syndicalisme utile aux ingénieurs, cadres et techniciens

Dans les précédents numéros de « Repères » numéros 58 et 59, nous avons évoqué la puissance publique dans l'industrie informatique française puis les luttes pour une informatique française dans les années 1975.

Une troisième partie que nous publions ci-dessous a été écrite par des militant-e-s de l'UGICT (Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens - CGT) avec comme intitulé « Quel fut le rôle de l'UGICT-CGT à l'usine toulousaine de la Compagnie Internationale pour l'Informatique (CII) ».

C'est en octobre 1971, pour réagir à la dégradation de leurs conditions de salarié.e.s, que des technicien.ne.s, agents techniques (AT) et agents de maîtrise (AM) de l'usine créent une section syndicale spécifique aux Ingénieurs, Cadres et Technicien.ne.s (ICT) au sein du syndicat CGT de l'usine de la CII Toulouse, qui comprend déjà la section ouvrière.e.s / employé.e.s

La création de cette section spécifique a une double motivation :

- être au plus près des préoccupations de ces catégories : salaires, classifications, conditions de travail et dans la dernière période emploi ;
- renforcer les actions pour les revendications communes à l'ensemble du personnel, en offrant un espace commun de discussions et connaissances réciproques des problèmes des diverses catégories de salarié.e.s.

Les deux composantes du syndicat CGT sont soucieuses d'assurer un fonctionnement démocratique par la recherche de l'intervention permanente des syndiqué.e.s dans les prises de

décisions, considérant qu'ils/elles étaient les mieux placés pour être à l'écoute des salarié.e.s de leur secteur de travail.

Début 1972, l'usine se développe, la production d'ordinateurs augmente régulièrement, les embauches aussi, le travail en équipes est instauré pour les technicien.ne.s de plate-forme, qui assemblent et testent le matériel avant que soient réalisés les tests logiciels achevant le cycle de la mise au point des ordinateurs.

Durant cette période florissante, la question des salaires et des qualifications est très sensible avec une nouvelle revendication concernant le droit à la formation pendant le temps de travail. Les conditions de travail avec la mise en place des équipes, la pression sur les agents techniques vont être sujets à contestation.

Les nouvelles formes de management qui voient le jour, posent avec force le rôle des ingénieurs et cadres dans l'entreprise.

Les accords UNIDATA au niveau européen vont remettre à l'ordre du jour l'existence d'une entreprise publique informatique.

Puis dès 1974, l'emploi et l'avenir de la CII sont les préoccupations majeures de la période.

Durant deux ans, malgré des demandes renouvelées, le personnel ignore ce qu'il va devenir, les suppressions d'emploi toujours plus nombreuses n'augurent rien de bon, tout comme les pressions exercées sur les catégories ingénieurs, cadres et techniciens.

La section UGICT CGT alerte sur la situation et réaffirme qu'une solution

industrielle existe avec la création d'une entreprise publique d'informatique.

L'organisation interpelle les personnels ICT sur leur rôle dans l'entreprise et les appelle à se joindre aux autres salarié.e.s pour la défense de l'emploi et de l'entreprise. Elle mène une vigoureuse contre-offensive face aux manœuvres de la direction qui tente d'obtenir leur concours dans les opérations de liquidation de la CII).

En début 1975 des actions sont menées dans l'usine pour la sauvegarde des emplois en CDD, les premiers menacés, avec demande de la transformation des CDD en CDI, ce qui est tout à fait faisable économiquement. Ce n'est pas l'option choisie par la direction, qui propose aux salarié.e.s licencié.e.s des mutations à la Direction après-vente (DAV) à Paris.

Des actions à l'extérieur de l'entreprise ont également lieu, parmi elles la montée à Paris de 400 personnes de l'usine de Toulouse rejoignant les salarié.e.s de Louveciennes pour se rendre au Ministère de l'Industrie. Ce mouvement reste un temps fort de la lutte.

A cette période le syndicat UGICT CGT de l'usine de Toulouse est fort de 120 adhérents et représente 41 % des salariés dans le 2^e collège et présente pour la première fois une candidate ingénieur au 3^e collège.

Le ministre de l'Industrie Michel D'Ornano, affirme que l'emploi et les charges sont garantis en 1975 pour l'usine CII de Toulouse. Ce qui va s'avérer faux, les charges sont insuffisantes et la réduction des emplois s'accroît.

Suite →

En 1976, l'inquiétude grandissante est à son comble quand est annoncée la liquidation de la CII au profit d'une fusion Honeywell-Bull sans l'usine de Toulouse.

Le rôle social des ingénieurs, cadres et techniciens dans l'entreprise

Le syndicat CGT des ingénieurs, cadres et techniciens de l'usine fait front et n'abandonne pas les catégories dont la direction voudrait bien se servir. Par exemple dans un document intitulé « dispositions concernant l'emploi » et diffusé par la direction à tout le personnel, on peut lire au paragraphe 5 : « la hiérarchie sera responsable en premier lieu de la réussite des plans de transfert d'activité et de mutations ; il lui appartient d'apprécier en liaison avec les services du personnel et dans la plus grande objectivité les difficultés éventuellement invoquées par les intéressés ».

Ces termes illustrent parfaitement la bataille idéologique du patronat et du pouvoir pour intégrer les cadres à leurs objectifs, maintenir la confusion chez les ICT et les culpabiliser.

Dans ce contexte de licenciements, de mutations et d'absence d'informations sur l'avenir, le syndicat UGICT- CGT poursuit le débat sur le rôle social des ICT dans l'entreprise. Ceux-ci doivent pouvoir assumer pleinement leurs fonctions, mettre en œuvre leurs connaissances et leur savoir au service du progrès social. Il s'agit d'un appel à ne plus rester neutres, mais à se déterminer de plus en plus par rapport à leur rôle social.



Elections Délégués du personnel - Brochure CGT 1975

Pour que les ingénieurs, cadres et techniciens puissent assumer pleinement leur responsabilité, l'UGICT-CGT les encourage à revendiquer la reconnaissance d'un statut leur garantissant :

- la liberté d'expression, d'initiative, de création ;
- la reconnaissance de leur qualification ;
- la pleine utilisation de leurs connaissances.

Et pour un nombre croissant, le droit au travail.

Les conséquences de l'abandon de la vocation informatique de l'usine sont lourdes : disparition d'une grande partie du personnel qualifié, licenciements masqués car provoqués par des déqualifications, suppressions d'avantages acquis, mutations inacceptables poussant à des « démissions volontaires ». Officiellement il n'y a pas de licenciements, pourtant 250 emplois sont supprimés. Le démantèlement de la CII est consommé.

Le syndicat UGICT CGT met tout en œuvre pour défendre les intérêts des ITC, en particulier pour ce qui concerne l'emploi avec une demande forte

d'un plan de charges à moyen et long terme, et l'obtention par la direction de garanties sur un projet industriel pour 1977 et les années à venir, pouvant ainsi assurer des fabrications correspondant au niveau de technicité de l'usine.

Ghislaine Pelfort,
ancienne représentante UGICT- CGT
Gerald Veirier,
ancien secrétaire du syndicat CGT ouvrier
Tous deux retraité-e-s section CGT
Thalès Toulouse.

Une brochure en projet :

Deux derniers articles sont en cours d'écriture à savoir : « Le devenir de la CII Toulouse dans la nouvelle société CII-HONEYWELL » et « Un devoir de mémoire pour se tourner vers l'avenir ».

Ainsi d'ici la fin de l'année une brochure sur cette histoire de la CII Toulouse sera disponible avec une présentation par les différents acteurs de cette période, nous aurons l'occasion d'y revenir et de vous inviter pour la partager.

→ Carmaux :

la grève patriotique du 13 juillet 1944

A l'appel du Conseil National de la Résistance, une grande journée d'action fut lancée le 14 juillet 1944 contre l'occupant et ses collaborateurs. Le comité insurrectionnel local composé du PCF, des JC, de la CGT clandestine, du Front National de Résistance, des Forces Unies des Jeunesses Patriotiques et des FTP avait appelé les mineurs du carmausin à la grève patriotique le 13 juillet 1944. Le but était à la fois d'obtenir satisfaction sur des revendications et de paralyser l'industrie de guerre des nazis. Soixante dix-sept ans plus tard, en juillet dernier, une cérémonie a commémoré ce courageux mouvement.

Par cette grève, il s'agissait tout à la fois : d'obtenir satisfaction quant aux revendications concernant l'augmentation des salaires, la réduction de la durée du travail, l'amélioration des conditions de travail ; de participer à la paralysie de l'industrie de guerre nazie. Dans cet esprit et via un tract « Mineurs, plus un morceau de charbon pour les boches ! », il était écrit :

« Le 13 juillet désignons nos piquets de grève et notre comité de grève, désignons la délégation chargée de déposer notre cahier de revendications à la direction des mines. Mineurs de Carmaux et de Cagnac, le 14 juillet verra se dresser tous les français désireux de vivre libres, comme le firent nos aïeux de 1789. Ce 14 juillet sera le départ de la guerre totale contre les boches maudits et contre les traîtres qui les servent ».

Le discours rendant hommage aux mineurs en grève en 1944 a été prononcé par Serge Enraygues, président de l'ANACR. Aux côtés de représentants

de l'ARAC et de la CGT, il a rappelé que déjà 100 000 mineurs du Nord Pas de Calais menèrent la première grève patriotique du 27 mai au 10 juin 1941. « Ils obtinrent des autorités allemandes des suppléments alimentaires mais ils le payèrent fort cher, 270 mineurs déportés et 88 exécutés, majoritairement de la CGT ».

Dans le bassin de Carmaux, cette période connut également de nombreuses grèves notamment de novembre 1943 au 1er janvier 1944 qui paralysèrent complètement le bassin minier. Au cours de la nuit du 12 au 13 juillet 1944, en même temps qu'un tract était distribué, des affiches furent apposées sur les murs de Carmaux appelant à la grève.

« A 6h30 du matin, le 13 juillet lorsque les mineurs du poste du matin se présentèrent devant le puits, ils furent accueillis par les militants du syndicat CGT illégal. Les mineurs de la Tronquié, de la Grillatié puis de Sainte Marie se rassemblèrent sur le carreau du puits de la Tronquié. Vers 7 heures devant environ 3 500 mineurs, Marcel Pelissou secrétaire CGT du syndicat des mineurs, relayé par le syndicaliste polonais Wladyslaw Krawczyk exposèrent le cahier de revendication. Puis les mineurs se mirent à marcher vers Carmaux. Mais ils se heurtèrent à un barrage de soldats allemands [...] Les mineurs sans armes faisant face à des soldats aguerris, les responsables CGT appelèrent à la dislocation. »

Les soldats allemands tirèrent quand même. Arturo Bandini, membre des F.T.P.F., ancien des Brigades Internationales, ancien député de



© Archives ITHS 81

Turin, est tué. Wladyslaw Krawczyk est abattu peu après alors qu'il retournait à son domicile, aux Bruyères.

Robert Azémar, chargé de la liaison avec les F.T.P. de l'Aveyron, est fait prisonnier par les allemands à Tanus. Transféré à la prison Saint-Michel à Toulouse, il fut torturé puis exécuté le 17 août suivant.

Sur les lieux du rassemblement, La Croix du Marquis, une stèle a été érigée et inaugurée le 13 juillet 1994 à l'initiative du premier président de l'Institut Tarnais d'Histoire Sociale, Robert Nespoulous, jeune mineur à l'époque, qui avait été acteur de cet épisode.

Serge Enraygues devait conclure son hommage ainsi : « Ils étaient Français, immigrés, tsiganes et tous amoureux de la France à en mourir dira le poète Aragon ». Cette grève annonça la libération de Carmaux, les 16, 17 et 18 août 1944. La bataille dura trois jours. « Commémorer cette grève patriotique c'est commémorer le processus des actes de résistance... »

Christian Zullo
ITHS 81

→ Guerre d'Algérie : Salan et Bigeard, tortionnaires honorés

Dans le Tarn et l'Ariège, deux plaques commémoratives ont été dévoilées cet été en hommage à deux généraux, l'un fondateur de l'OAS, l'autre partisan de la torture. Nous pensons utile de publier l'article paru dans le numéro de « L'Humanité » daté du 26 août 2021

Salon de la mémoire cet été pour la mémoire historique. Tandis que l'entrée au Panthéon de Gisèle Halimi est refusée en raison de son militantisme pour l'indépendance de l'Algérie, une plaque à la gloire du général Salan, fondateur et chef de l'OAS, est dévoilée sur sa maison natale à Roquecourbe (Tarn). Pendant ce temps, à Foix (Ariège), une autre plaque rend hommage au général Bigeard en lui attribuant un rôle qu'il n'a pas joué dans la libération de la ville, le 19 août 1944, et en taisant sa responsabilité dans les tortures pratiquées durant la guerre d'Algérie.

Le maire divers droite de Roquecourbe, Michel Petit, ancien patron du textile, est fier d'honorer le général Salan, « le militaire le plus décoré de France ». Sans sourciller sur le rôle de l'OAS, une organisation criminelle qui assas-

sina entre 1 700 et 2 200 personnes à partir de sa création en février 1961. Selon certains historiens, ces estimations sont sous-estimées. L'OAS perpétra des dizaines et des dizaines d'attentats terroristes en Algérie et en métropole et plusieurs d'entre eux visèrent de Gaulle. Salan appartenait aussi à ce « quarteron de généraux félons » impliqué dans le putsch d'Alger le 21 avril 1961. Pendant cette sale guerre coloniale, Salan revendiquait l'usage de la torture.

Un réécriture de l'histoire

À Foix, c'est un maire PS, Norbert Meler, qui réécrit l'histoire: Bigeard, appelé alors commandant Aube, participa certes à la libération de la préfecture de l'Ariège mais il n'avait pas sous ses ordres la 3^e brigade des guérilleros espagnols, bien au contraire. Cette 3^e brigade, conduite par Pascual Gimeno Rufino, dit commandant Royo, mena la bataille décisive le 19 août 1944. Le texte qui devait figurer sur la plaque commémorative a été amputé par le maire lui-même, escamotant ainsi le rôle historique de ceux qui, après avoir combattu le franquisme,

poursuivirent de l'autre côté des Pyrénées la lutte contre l'occupant nazi. Quant à Bigeard, il affirma à propos de la guerre d'Algérie que « la torture est un mal nécessaire ». Il donna aussi son nom à une sinistre méthode, la « crevette Bigeard »: il s'agissait d'enlever un partisan de l'indépendance algérienne, de le faire disparaître en Méditerranée et de nier toute implication.

À Roquecourbe, la section PCF a condamné cette « tentative indécente de réhabilitation » du général Salan. À Foix, les associations mémorielles¹ dont le but est de rappeler le rôle des guérilleros ont alerté la préfète de l'Ariège. Dans les deux cas, il s'agit de rétablir la réalité historique et refuser le révisionnisme.

Bruno Vincens

¹ - Il s'agit de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France - FFI, association des anciens combattants espagnols de la Résistance en France. Une délégation a été reçue par la Préfète de l'Ariège le 21 septembre dernier qui s'est engagée à rencontrer le maire de Foix.

Nos agences en Midi-Pyrénées

Albi

105, bd Soult 81000 Albi
Tél. 05 63 49 17 37

Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch
Tél. 05 62 62 38 46

Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 48 98

Castres

21, place Soult
81100 Castres
Tél. 05 63 35 70 27

Colomiers

10, passage du Ségala
31770 Colomiers
Tél. 05 34 55 30 45

Pamiers

21, rue de la République 09100 Pamiers
Tél. 05 61 68 77 67

Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes
Tél. 05 62 93 52 33

Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051
31069 Toulouse Cedex 7
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse
Tél. 05 34 66 60 20

JE CHOISIS UNE

VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire
0 dividende
100% solidaire

Santé

Retraite

Prévoyance



Scannez-moi
avec le lecteur de codes 2D
de votre téléphone

www.mutami.fr

 **mutami**
Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

 **mutaero**
Vous respirez la santé

www.mutaero.net





LA RÉGION SOUTIENT L'ÉCONOMIE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

L'Occitanie se place désormais dans le trio de tête des régions qui attirent le plus grand nombre de jours de tournage et bénéficie ainsi d'importantes retombées économiques sur l'ensemble du territoire.

En consacrant 4,75 M€ à la création audiovisuelle, la Région contribue au développement et à l'attractivité du territoire régional et favorise l'emploi de techniciens et comédiens locaux.



laregion.fr

**C'EST EN NOUS, C'EST ICI
OCCITANIE**

SOLIDAIRE

